

# Deux dirhams d'al-Andalus ramenés au module et au poids des deniers carolingiens découverts en Aquitaine

M. Parvérie

Dans un récent article<sup>1</sup>, nous avons tenté de faire le point, cinquante ans après l'article fondateur de Jean Duplessy<sup>2</sup>, sur la circulation des monnaies arabo-musulmanes dans les régions méridionales de l'empire carolingien.

L'étude de plus de trente monnaies issues de fouilles archéologiques et surtout de découvertes fortuites par des prospecteurs<sup>3</sup> a permis notamment d'affiner la chronologie de la période comprise entre le début du VIII<sup>e</sup> et le milieu du IX<sup>e</sup> siècle avancée par J. Duplessy. Les monnaies les plus anciennes (toutes trouvées en Septimanie) datent de la conquête (après 715). Le dirham le plus récent (découvert en Aquitaine) date des années AH 250 (vers 860). Cette période est suivie d'un fossé chronologique de deux siècles et demi avant que ne commencent à apparaître dans les trésors monétaires les premiers dinars d'or almoravides (vers 1120-1130).

Ces nouvelles découvertes montrent par ailleurs l'absence de rupture consécutive à la conquête musulmane, mais au contraire une claire continuité des flux, suivant des axes assez comparables à ceux des époques précédentes :

- un courant majeur Méditerranée (Italie du Nord ou vallée du Rhône) – vallée du Rhin – Angleterre diffusant des monnaies d'abord byzantines puis arabes ;
- une forte particularité de la Septimanie qui associe d'abord la production de tremisses wisigothiques avec l'utilisation de numéraire byzantin (surtout de cuivre), puis utilise les monnaies arabes d'or, d'argent et de bronze ;
- un courant important de l'Espagne musulmane vers l'Aquitaine : franchissant les cols des Pyrénées<sup>4</sup>, les dirhams d'argent d'al-Andalus aboutissent dans les confins basques du sud de la Garonne – comme aux siècles précédents les tremisses wisigothiques –,

puis suivant toujours les voies romaines, gagnent la vallée de la Loire par le seuil du Poitou.

Dans ce dernier cas, la présence des monnaies sur des itinéraires de commerce, souvent de surcroît à des points de rupture de charge (passage d'une rivière, au pied d'un col...) confirme la permanence des voies d'échanges à longue distance entre la péninsule Ibérique et l'Aquitaine<sup>5</sup>.

Les deux monnaies, objet de la présente note, ont été découvertes dans la commune de Donzac (82) sur un gué antique ou alto médiéval permettant la traversée de la Garonne.

Le premier dirham, frappé en al-Andalus, pèse 0,99 g, pour 22 mm de diamètre. Bien que cassé et usé, il peut être daté de AH 199 (= 815, règne d'al-Hakam I<sup>er</sup>). Référence : Vives 105, Miles 90a.



Droit :

لا اله الا الله وحده لا شريك له  
Il n'y a de divinité que Dieu, l'Unique, le Sans-Egal

بسم الله ضرب هذا الد[رهم بالندل]س سنة تسع  
[و تسعين و مائة]

Au nom de Dieu a été frappé ce dirham à al-Andalus en l'an 199

Revers :

- Coran CXII sur quatre lignes, avec un point entre les deuxième et troisième lignes.
- Coran IX,33 en légende circulaire.

1 Parvérie 2007.

2 Duplessy 1956.

3 C'est la publication de plus en plus systématique de leurs trouvailles par les prospecteurs, bien plus que les découvertes archéologiques institutionnelles, qui a permis ces dernières années d'améliorer notablement les connaissances sur la circulation des monnaies arabo-musulmanes dans l'empire carolingien.

4 Roncevaux et le Somport. Les Arabes nommaient précisément les Pyrénées le Djebel al-Burtât, la montagne des ports (c'est-à-dire des cols), ce qui renvoie plus à l'idée de lieu de passage qu'à celle d'obstacle ou de frontière.

5 Iter hispanicus dont Michel Rouche a bien montré l'importance (Rouche 1979, 249-254). Il montre notamment que les principales voies romaines sont toujours utilisées durant le Haut Moyen âge.

La cassure de la monnaie ne laisse apparaître que le dernier chiffre de la date (9), le *nûn* final du chiffre des dizaines, et le *tâ marbuta* final du mot cent. Le style et la présence d'un point dans les champs du droit et du revers permettent d'attribuer ce dirham à l'année 199. Cette lecture est confirmée par la décoration du motif circulaire avec alternance caractéristique d'annelets pointés et de trois points en triangle, dont on devine encore la présence à 11 heures<sup>6</sup>.

Le deuxième dirham pèse 1,45 g, pour 22 mm de diamètre. Il a été frappé à al-Andalus en AH 227 (= 842, règne de 'Abd al-Rahman II). Référence : Vives 181 (année 227 avec point), Album 342.



Droit :

لا اله الا الله وحده لا شريك له

Il n'y a de divinité que Dieu, l'Unique, le Sans-Egal

بسم الله ضرب هذا الدرهم بالندلس سنة سبع و  
عشرين و مئتين

Au nom de Dieu a été frappé ce dirham à al-Andalus en l'an 227

Revers :

- Coran CXII sur quatre lignes, avec un point au-dessus, un au centre et un en dessous.

- Coran IX,33 en légende circulaire, en partie hors flan.

La lecture 227, rendue difficile par l'écriture en partie corrompue des centaines et des dizaines, est confirmée par la présence des trois points du revers (en haut, au milieu et en bas) et du point du droit (effacé, au milieu).

Cette nouvelle découverte de dirhams d'al-Andalus s'intègre parfaitement dans le schéma général de circulation présenté en introduction. Chronologiquement tout d'abord, ces dirhams de la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle se placent plutôt dans la partie basse de la période étudiée (9 dirhams datés

des années 750-800, 4 des années 800-820 et 4 des années 840-860).

Géographiquement, ils ont été découverts, comme les autres dirhams d'Aquitaine, sur les grands itinéraires reliant l'Espagne à l'Aquitaine, le plus souvent sur des sites de l'Antiquité tardive, et pour la plupart dans cette Wasconia qui semble encore au IX<sup>e</sup> siècle sous un contrôle assez théorique du pouvoir carolingien, ou, comme dans le cas présent sur ses marges immédiates<sup>7</sup> (voir carte).

L'originalité de cette découverte tient à ce qu'elle a été faite en marge des itinéraires majeurs de l'Antiquité tardive. Le principal point de traversée de la Garonne se trouve en effet au sud d'Agen, à une douzaine de kilomètres en aval. C'est ici que traversaient les voies venant de Toulouse<sup>8</sup> et de l'ouest de la Wasconia, après s'être rejointes à Lectoure. Depuis Agen, elles poursuivaient au nord vers Périgueux et Limoges<sup>9</sup>, à l'ouest vers Bordeaux<sup>10</sup> et à l'est vers Cahors et Rodez.

Cependant, c'est au gué de Donzac qu'un autre itinéraire, attesté sur les communes de Donzac et Lamagistère (82)<sup>11</sup>, traversait la Garonne. Il s'agit probablement d'une voie Toulouse – Agen – Bordeaux, soit secondaire, soit plus tardive que celle mentionnée par la Table de Peutinger<sup>12</sup>. Un embranchement situé sur la commune de Clermont-Soubiran (47) permettait peut-être d'accéder à un ancien cheminement réputé relier les bords de la Garonne au Massif central<sup>13</sup>. Notons par ailleurs la présence sur cette rive droite de la Garonne de plusieurs nécropoles et sanctuaires paléochrétiens, souvent liés à des villae de l'Antiquité tardive, notamment sur les communes de Puymirol et Saint-Pierre-de-Clairac (47)<sup>14</sup>, ce qui semblerait indiquer

6 Merci à Lutz Ilisch, de l'université de Tübingen, pour son aide précieuse.

7 La Garonne reste une frontière jusqu'à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. CAG 47, 83.

8 Voie Toulouse – Lectoure – Agen mentionnée par la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.

9 La permanence au haut Moyen-âge de cet axe reliant les régions pyrénéennes au nord de l'Aquitaine apparaît notamment à la lecture de la lettre de Ruricius, évêque de Limoges, remerciant l'évêque d'Eauze pour l'envoi de colonnes de marbre. Ruricius, Epist.II, 54.

10 Par la voie Agen – Bordeaux ou par la Garonne.

11 CAG 82, 102 (Donzac) et 121 (Lamagistère).

12 Peut-être s'agit-il d'une déviation plus septentrionale de l'itinéraire antique due à la domination vasconne sur les Cités du sud de la Garonne ?

13 CAG 47, 281. Cette voie est dite « voie clermontoise ». Elle est attestée sur la commune de Saint-Urcisse (47), quelques kilomètres au nord du gué.



une zone manifestement assez occupée et peuplée pendant le haut Moyen-âge. C'est dans cette même zone de la vallée de la Séanne, distante du gué d'une dizaine de kilomètres seulement, qu'a été découvert un autre dirham d'al-Andalus daté de ah 190<sup>15</sup>. Peut-être les trois dirhams faisaient-ils partie d'un même ensemble ?

Ainsi, les dirhams du gué de Donzac semblent bien être sortis des grandes voies de long parcours traversant l'Aquitaine, pour suivre des itinéraires plus régionaux et probablement être utilisés dans un circuit économique local.

Cette hypothèse est renforcée par la rognure manifeste de ces deux monnaies. La première, par ailleurs cassée, ne nous livre aucun élément déterminant. En revanche, on peut voir que la

seconde a été très soigneusement ramenée par coupure circulaire au diamètre et au poids d'un denier carolingien. Depuis le capitulaire d'Attigny de 822, le poids du denier est fixé à 1/264<sup>e</sup> de livre soit 1,55 g<sup>16</sup>, mais le poids moyen constaté dans les trésors de cette période est plus proche d'1,48g<sup>17</sup>, ce qui correspond assez bien à notre exemplaire (1,45 g).

Contrairement aux zones d'économie non monétaire des marges septentrionales du monde carolingien<sup>18</sup>, où les monnaies, ne valant que leur poids de métal fin, sont découpées – pour faire l'appoint – pliées, entaillées ou testées – pour en vérifier la qualité –, il apparaît clairement que l'empire carolingien dispose d'une économie monétaire très

15 Sur la commune de Saint-Caprais-de-l'Herm (47), au lieu-dit Lasbrugues. Gundelwein 1983, 224-225.

16 Depeyrot 1993, 23.

17 Depeyrot 1993, 68.

18 Moesgaard 2008b.

contrôlée par le pouvoir central : monnaies ayant un cours officiel garanti<sup>19</sup>, fréquentes démonétisations d'espèces anciennes<sup>20</sup>, traque de la fausse monnaie<sup>21</sup>, obligation de porter aux ateliers monétaires les monnaies étrangères, pour qu'elles soient fondues et refrappées en deniers<sup>22</sup>. Ce contrôle rigoureux de la masse monétaire en circulation a pour conséquence de rendre, archéologiquement, presque « invisible » la circulation des espèces étrangères. Ainsi ne sont guère retrouvés, dans les marges les moins efficacement contrôlées, que des exemplaires isolés ou de petites bourses de marchands, c'est à dire des pertes accidentelles ayant échappé au change et à la refonte par les ateliers monétaires carolingiens<sup>23</sup>.

Les deux exemplaires du gué de Donzac sont parmi les très rares exemples de dirhams qui permettent de prouver une circulation effective des monnaies étrangères – en l'occurrence les dirhams d'al-Andalus –, en appoint des deniers officiels, dans un circuit économique local. Trois autres cas seulement nous sont connus : un dirham découvert près de Tours « ramené par coupure circulaire au module des deniers de Pépin<sup>24</sup> », un autre daté ah 238 (852) pesant 1,36 g pour un diamètre de 20/22 mm, découvert dans le lit de la Loire près d'Ancenis (44)<sup>25</sup>, et le troisième daté ah 241 (856) pesant 1,69 g, découvert à Castelnau (32), dans la vallée de l'Adour<sup>26</sup>, lui aussi en marge des voies principales.

Peut-on avancer une datation de la circulation et de l'utilisation de ces dirhams dans les marges méridionales de l'empire carolingien ? Le terminus a quo nous est donné par le dirham le plus récent, c'est à dire 842. On sait par ailleurs que vers 910, la taille des deniers passe de 264 à 312 à la livre<sup>27</sup>, ce qui entraîne une réduction pondérale de 1,55 à 1,31

g. Il est peu probable que notre exemplaire ait été ramené à 1,45 g à une époque où le poids légal du denier était de 10% inférieur, ce qui nous donnerait un terminus ad quem. Peut-être peut-on resserrer encore un peu la datation si l'on tient compte de « l'impact de la démonétisation<sup>28</sup> » de l'Edit de Pîtres de 864, qui a fait disparaître totalement de la circulation les espèces plus anciennes, et donc manifestement aussi la fausse monnaie et les espèces étrangères. On arriverait alors à une période d'une vingtaine d'année seulement entre l'émission des dirhams à Cordoue et leur perte en bord de Garonne où ils ont circulé, ne serait-ce qu'un laps de temps assez court, au poids et à la valeur des deniers carolingiens.

Très intéressante découverte, ces deux nouveaux « deniers arabes<sup>29</sup> » permettent non seulement de confirmer l'apport régulier par des marchands de dirhams d'al-Andalus dans l'empire carolingien, mais encore de prouver l'utilisation d'une partie au moins d'entre eux dans un circuit économique local, certains étant à cette fin soigneusement ramenés au module et au poids du denier.

Reste à éclaircir certaines questions que le faible nombre de découverte ne permet pas encore de trancher : cette pratique de la découpe des dirhams a-t-elle été constante au cours des viii<sup>e</sup> et ix<sup>e</sup> siècles, ou est-elle directement liée à une pénurie plus ponctuelle de numéraire intervenue au milieu du IX<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup> ? Était-elle limitée aux marges qui pouvaient échapper au contrôle rigoureux des autorités fiscales et monétaires, comme ici en bordure de Garonne, ou était-elle aussi connue des régions plus centrales et mieux contrôlées de l'empire ? Les prochaines découvertes monétaires ne manqueront pas, nous l'espérons, d'apporter des éléments de réponse.

19 Depeyrot 1993, 17 et 68-69 : « il s'agissait tout d'abord d'imposer la circulation des monnaies officielles qui pouvaient être refusées soit en raison de l'existence de fausses monnaies, soit en raison de l'apparition de nouveaux types monétaires officiels ».

20 Depeyrot 1993, 16-17 et 70 : G. Depeyrot note l'absence presque totale de monnaies plus anciennes dans les trésors enfouis après 864 (Edit de Pîtres).

21 Depeyrot 1993, 15-16.

22 Moesgaard 2008a, 170-171.

23 Moesgaard 2008b.

24 Duplessy 1956, Annexe 1, n°5.

25 Saget & Ménanteau 2003, 51, n°29.

26 Parvérie 2007, 236 et Annexe n°23.

27 Depeyrot 1993, 71.

28 Depeyrot 1993, 70.

29 L'expression "*andalusi pennies*" est de Lutz Ilisch.

30 Depeyrot 1993, 23.

**BIBLIOGRAPHIE**

Depeyrot G. (1993), *Le numéraire carolingien*, Paris.

Duplessy J. (1956), “La circulation des monnaies arabes en Europe Occidentale du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle”, *RN*, Paris, 101-164.

Fages B. (1993), *Carte Archéologique de la Gaule. Le Lot-et-Garonne (47)*, Paris.

Gundelwein P. (1983), “Une monnaie arabe médiévale en Agenais, Saint-Caprais-de-l’Herm, lieu-dit Lasbrugues”, *Revue de l’Agenais*, Agen.

Mavéraud-Tardiveau H. (2007), *Carte Archéologique de la Gaule. Le Tarn-et-Garonne (82)*, Paris.

Moesgaard J.-C. (2008a), “L’importation de monnaies étrangères dans l’empire carolingien”, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 63<sup>e</sup> année – n°8, Paris, 170-171.

Moesgaard J.-C. (2008b), “Dirhams in Western Europe”, in *Actes du Colloque de Damas*, publication en cours

Parvérie M. (2007), “La circulation des monnaies arabes en Aquitaine et Septimanie, VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles”, *Aquitania*, tome 23, Bordeaux, 233-246.

Rouche M. (1979), *L’Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, Paris.

Saget, Y. et L. Ménanteau (2003) : «Des monnaies carolingiennes trouvées dans le lit de la Loire entre Ancenis et Oudon», *Histoire et patrimoine au pays d’Ancenis*, Ancenis.

Vives y Escudero A. (1893), *Monedas de las Dinastias Arabigo-españolas*, réimpr. Madrid, 1998.